

Portrait

A 15 kms de Sainte-Maure-de-Touraine, **Ports-sur-Vienne**, localité typique de Touraine, est situé à la confluence de la Vienne et de la Creuse, à proximité de la R.D. 910. Riche de son passé historique, son nom témoigne d'une ancienne navigation sur la Vienne.



Le **château du XV^e siècle**, qui fut occupé par des seigneurs, est actuellement une propriété privée.

Une partie de l'édifice a disparu, le vieux manoir restauré est occupé par des artistes.



L'**église Saint-Martin** est du XI^e siècle, les cloches du XV^e et XVIII^e siècle sont inscrites à l'Inventaire des Monuments Historiques.

Les activités sont essentiellement agricoles. On y trouve deux **producteurs de fromages** de chèvre fermiers.

CHARTRE DU RANDONNEUR

*Aime et respecte la nature.
Ecoute-la, ne la souille pas, ne la détruis pas.
Reste sur le sentier et sois discret.
Ne piétine ni cultures, ni sous-bois.
Ne fume pas en forêt, n'y allume aucun feu.
N'effraie pas les animaux.
Ne néglige pas les contacts humains.
Respecte et connais ce monde rural qui t'accueille.*

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE - 2 place de la Mairie
Tél. 02 47 65 02 62 - Fax 02 47 65 09 29
mairie-de-ports-sur-vienne@orange.fr



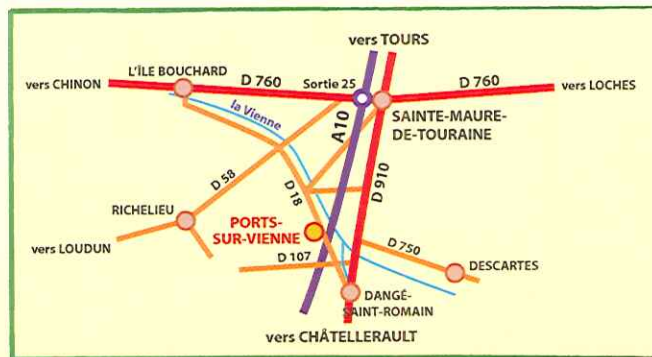
Communauté de Communes de Sainte-Maure-de-Touraine
Tel. 02 47 65 35 92 - Fax 02 47 65 35 93
www.cc-saintemauredetouraine.fr

OFFICE DE TOURISME
37800 SAINTE-MAURE-DE-TOURAIN
Tél. 02 47 65 66 20 - Fax 02 47 34 04 28
office.tourisme.ste.maure.touraine@wanadoo.fr
www.tourisme-saintemauredetouraine.fr

Hébergement

Chambres d'hôtes et gîtes ruraux.

Départ du circuit : Place Alain Rideau



Imagop développement
g e o s e r v i c e s © 02.47.50.99.86 - © 2009



Ports-sur-Vienne

Sentiers Pédestres

Vallées et plateaux



Circuit de Ports  **9 km**

Ces sentiers PR® ont été réalisés par la municipalité de Ports-sur-Vienne, avec le concours de la Communauté de Communes de Sainte-Maure-de-Touraine, le Conseil Général d'Indre-et-Loire et le Comité Départemental de Randonnée Pédestre.




Touraine
Loire Valley
ICI, VIVRE EST UN ART

De la craie à la chaux ...

Qu'est-ce que la chaux ?

La chaux est un matériau naturel très ancien résultant de la calcination du calcaire.

Produite dans des fours à chaux, elle fut utilisée dès l'époque romaine comme mortier pour fabriquer les constructions des plus simples aux plus colossales.

Depuis des siècles et encore aujourd'hui, la chaux donne lieu à de multiples usages associés aux différentes étapes de son cycle de fabrication.

Dès le milieu du XIX^e siècle cette production a constitué une source de développement économique et d'emploi considérable.

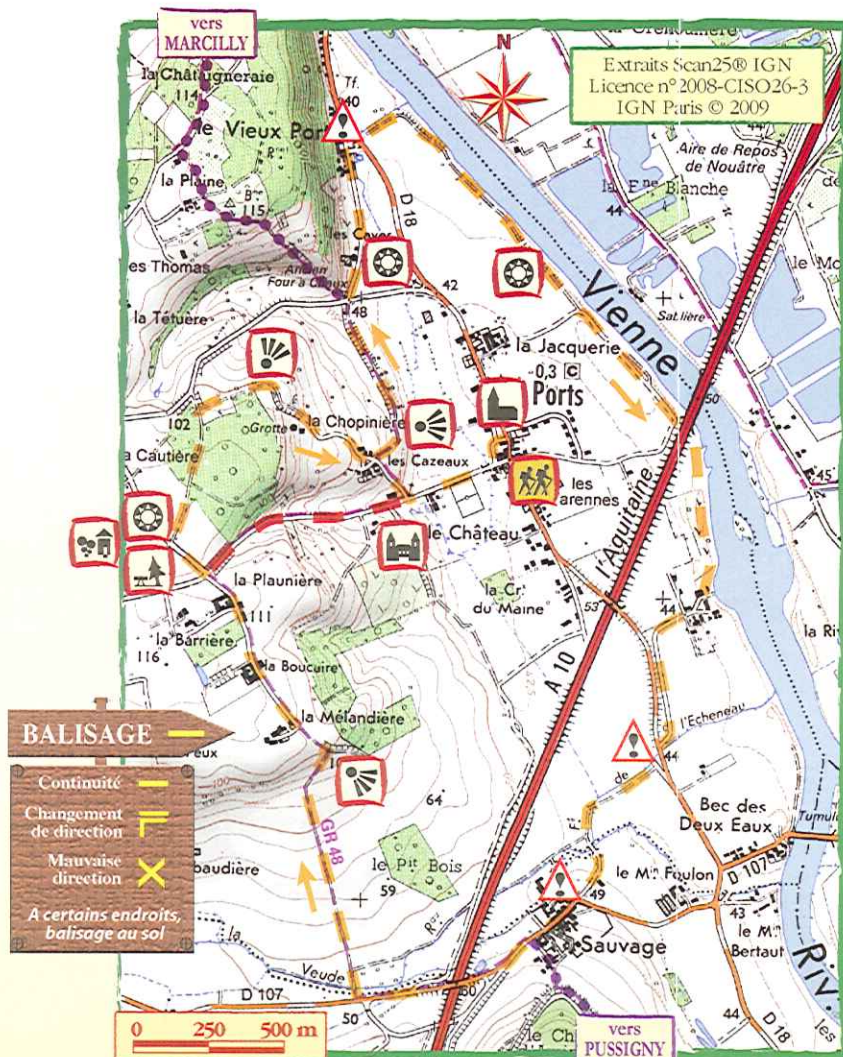
Sur les 27 fours à chaux recensés dans l'arrondissement de Chinon, 10 se trouvaient dans la vallée de la Vienne.

Le village de Ports était idéalement situé, le calcaire provenant directement des coteaux et le charbon utilisé comme combustible était acheminé par bateau.



A Ports-sur-Vienne plus qu'ailleurs vous la trouverez partout des murs aux murets, de la rivière au coteau et jusque dans le cœur des familles.

Entrez dans l'histoire intime liant la chaux et le village de Ports-sur-Vienne.



Au détour d'un sentier, le randonneur pourra découvrir et mieux connaître les richesses patrimoniales du territoire (culturelles, faunistiques, floristiques voire gastronomiques...) grâce à différents points d'interprétation.

— **Circuit de Ports - 9 km**
— **GR 48**
••••• **Liaisons**

••••• **RANDO-métrie®**
300 m (1 tiret = 100 mètres)
RANDO-métrie® est une marque déposée par Imago Développement Géoservices

🚶 **Départ : Place Romain Rideau**
⚠️ **Attention ! Traversée de route**

⛪ Eglise	🗺️ Point d'interprétation
🏰 Château	🏠 Loge de vigne
🔥 Point de vue	🌲 Aire de pique-nique

Circuit PR® agréé
 par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre
 (C.D.R.P. 37) sous le n° 2009/126-1
 Accueil du Comité :
 Office de Tourisme de Tours 37042 TOURS Cedex ☎ 02.47.70.37.35
Permanences :
 • du 1er Octobre au 31 Mars de 9h à 12h et de 14h à 17h,
 lundi, mercredi et samedi
 • du 1er Avril au 30 Septembre de 9h à 12h et de 15h à 18h,
 lundi, mercredi et samedi
 et de 15h à 18h, mardi, jeudi et vendredi

